

LA BELGIQUE, MAUVAISE ÉLÈVE pour la sécurité autoroutière



La vitesse, la fatigue et l'absence de ceinture restent les causes principales de décès sur les grands axes

► La Belgique est à la traîne par rapport à ses voisins en matière de sécurité sur les autoroutes.

C'est ce qu'a montré une étude réalisée l'an dernier dans laquelle 520 accidents mortels ont été passés au crible. Certaines conclusions sont préoccupantes.

Ainsi, selon Freya Sloomans, coauteur de l'étude de l'IBSR, "il est frappant de constater que dans un accident mortel sur dix, la berme centrale n'était pas protégée par un rail de sécurité qui empêche le véhicule d'être projeté sur les voies réservées à la circulation dans le sens opposé. Pour 39 % des accidents étudiés, aucun rail de sécurité n'était présent à droite de la chaussée pour empêcher le conducteur de heurter un obstacle sur le côté. L'étude a aussi montré que 45 % des conducteurs et 72 % des passagers arrière tués ne portaient pas la ceinture."

L'UN DES ÉLÉMENTS majeurs de ce rapport est que dans plusieurs pays, jusqu'à 60 % des tués sur autoroute ne portaient pas leur ceinture. Les auteurs du rapport demandent dès lors à l'UE d'exiger l'installation obligatoire de systèmes d'avertissement intelligents de non-bouclage de la ceinture pour tous les sièges passagers dans les nouvelles voitures. Actuellement, seul le siège du conducteur doit être équipé d'un tel dispositif.

Au cabinet de la ministre Galant en charge de la Mobilité, on se dit bien conscient du problème. "Nous allons continuer la sensibilisation et les contrôles, voire les renforcer. Nous travaillons aussi sur les nouvelles technologies afin de réduire le nombre d'accidents sur les autoroutes belges." Un beau programme.

Julien Crepin